29ème édition des 30 bornes de Saint-Paër
Dimanche 23 février 2025

<u>BULLETIN COLLECTIF D'INSCRIPTION</u> (à compléter lisiblement)

Nom du club ou de l'association : …….

INTERLOCUTEUR :
NOM et Prénom : ……. ☎ ……

Email en MAJUSCULES : ……@……

NOM et Prénom ou Nom de l'équipe	30 B Relais Marche	H/F	Date de naissance	N° de LICENCE	Adresse mail	Tarif

Joindre la photocopie de la licence de chaque inscrit (mention sport, course à pied ou athlétisme en compétition).
Sinon comme pour les non-licenciés OU licenciés non FFA, joindre obligatoirement un passeport prévention santé datant de moins de 3 mois à la date du 23 février 2025. Plateforme PPS accessible via le lien : https://pps.athle.fr/

Tarif :
- 30 bornes en individuel : 20€ / Tarif groupe : 18€ à partir de 10 coureurs
- Relais : 39€ par équipe / Tarif groupe : 36€ à partir de 10 équipes
- Marche 11.5 km : 11€ / Tarif groupe : 10€ à partir de 10 marcheurs

A retourner par courrier **avant le mercredi 19 février 2025**, (accompagné du chèque à l'ordre de l'association « Les 30 bornes de St-Paër » à l'adresse du référent de l'organisation indiqué ci-après).

Référent organisation	***Site internet du club***
LABOULAIS Thierry 2 rue Paul VERLAINE 76960 Notre Dame de Bondeville Laboulais.thierry@gmail.com	https://www.30bornes.co Règlement complet de l'épreuve sur ce site et notamment les consignes sanitaires